

## Une application vertueuse du dispositif des Certificats d'Economies d'Energie : des travaux d'isolation a 1€ pour les ménages les plus modestes

Depuis plusieurs années le gouvernement développe des dispositifs d'aides financières pour permettre aux ménages de réaliser des travaux afin de réduire sa consommation énergétique. Parmi eux, le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) a permis depuis 2013 de lancer une offre appelée « Pacte Energie Solidarité » permettant aux occupants les plus modestes d'isoler les combles ou les sous-sols perdus pour 1€ symbolique.

Propriétaires comme locataires peuvent bénéficier de cette offre si leur revenu annuel ne dépasse pas les seuils d'éligibilité définis par le Gouvernement.

| Revenu Fiscal de Référence (euros)    |               |          |
|---------------------------------------|---------------|----------|
| Nbre de personnes composant le ménage | Île-de-France | Province |
| 1                                     | 19 803        | 14 308   |
| 2                                     | 29 066        | 20 925   |
| 3                                     | 34 906        | 25 166   |
| 4                                     | 40 758        | 29 400   |
| 5                                     | 46 630        | 33 652   |
| Par pers. supplémentaire              | 5 860         | 4 241    |

### Pourquoi 1€ ?

Pour obtenir une offre à 1€ le Pacte énergie solidarité joue sur deux leviers :

- Le premier est une logique d'industrialisation et de standardisation des chantiers pour faire baisser les coûts. Les coûts, mais évidemment pas la qualité : les chantiers sont réalisés avec un réseau d'une quarantaine de professionnels qualifiés qui présentent toutes une certification RGE (Reconnu garant de l'environnement), des assurances fiables et une santé financière correcte. Un contrôle qualité est effectué sur les chantiers, par un système d'échantillonnage a posteriori, par un bureau d'étude extérieur.
- Une fois cette baisse substantielle du devis réalisée, sont déduits du montant restant l'aide issue du dispositif des CEE qui permet de couvrir la totalité de l'investissement et d'arriver à un reste a charge pour le ménage de 1€.

Cette offre issue d'un programme validé par l'État est un outil simple et efficace d'incitation à la rénovation énergétique des logements les moins performants. Le Pacte Energie Solidarité a ainsi permis à plus de 40000 ménages modestes de réaliser des économies.

Ces économies sur la facture vont dépendre du gain de confort. **Après une isolation des combles perdus, la maison gagne en moyenne 25% de gain de performance énergétique.** Suivant les cas, si le ménage maintient son chauffage à la même température, **cela peut représenter jusqu'à 400€ annuels sur la facture.** Mais le bénéficiaire peut également utiliser cette performance pour gagner en sensation de chaleur et augmenter sa température de chauffage. Le gain de température est alors en moyenne de 4°C.

## Comment se déroule le chantier ?

Après avoir validé votre demande, le Pacte Energie Solidarité fait appel à un réseau de partenaires spécialistes de l'isolation de combles et certifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Un installateur se déplace alors pour isoler les combles perdus. La méthode appliquée est celle du soufflage au sol de laine de verre minérale, un isolant performant et écologique à 98% (mélange de sable et de verre). Le chantier est très rapide : la durée moyenne d'isolation est de 2 heures seulement.



## Comment bénéficier de l'isolation des combles perdus pour 1 € ?

Pour bénéficier d'une isolation des combles perdus à partir de 1 € mis en place par le Pacte Energie Solidarité, il suffit d'aller sur le site internet du [Pacte Energie Solidarité](http://www.pacte-energie-solidarite.com) et de décrire le projet sur un simulateur isolation des combles perdus pour 1 €. Une fois la

simulation achevée, le particulier a la possibilité de demander à être recontacté par un conseiller du Pacte Energie Solidarité, qui étudiera son projet.

### **Les travaux d'économies d'énergie : une réelle opportunité pour le consommateur qui doit être vigilant pour éviter les arnaques**

L'ensemble des étapes de l'intervention, du premier contact téléphonique à la réalisation des travaux en passant par la vérification des besoins, doit se dérouler en toute transparence pour le consommateur. Certaines entreprises tentent d'abuser des ménages par des pratiques répréhensibles.

#### **Les 7 types d'abus les plus fréquents :**

- Le démarchage agressif se revendiquant d'un organisme d'Etat
- Le harcèlement téléphonique,
- La non-présentation d'un devis avant réalisation des travaux,
- L'absence de visite technique préalable permettant de vérifier la faisabilité des travaux
- Le non-respect du délai de rétractation avant de commencer les travaux
- Un manque de qualité dans la réalisation des travaux (dégradation de l'habitat, malfaçon, etc.),
- Le fait de se revendiquer de la marque Pacte Énergie Solidarité alors que l'entreprise n'est pas référencée parmi nos partenaires. En cas de doute, contactez-nous [www.pacte-energie-solidarite.com](http://www.pacte-energie-solidarite.com)

Rédacteur /Audrey Zermati -Groupe EFFY